

Saint-Denis, le 9 Mai 1966

LE MAIRE de SAINT-DENIS

à Messieurs

les Conseillers Municipaux

- SAINT-DENIS -

Messieurs, et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la
DEUXIEME SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL
qui se tiendra le VENDREDI 13 MAI 1966 à 17 heures dans la
salle des délibérations.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Projet d'arrêté (rapportant l'arrêté municipal en date du 8 Février 1940) portant règlement des marchés par de nouvelles dispositions (Rapport de la Commission du Budget et de la Commission des Marchés)
- 2°) Stade municipal du Chaudron (Lettre des architectes, Importantes modifications de structure à décider par le Conseil (Rapport de la Commission du Budget et de la Commission de Gestion des Stades)
- 3°) Avant-projet d'implantation et de conception du groupe scolaire de Sainte-Clotilde *les*
- 4°) Mise en service des égouts de la Ville -Création d'une taxe pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien du réseau d'égouts (Rapport de la Commission du Budget) *ASSAIN*
- 5°) Demande d'exonération de la taxe communale qui serait applicable au match qui a été organisé à la Redoute le 1er Mai 1966 entre la "Police", champion de Maurice et "La St-Louisienne" champion de la Réunion, présentée par la Ligue Réunionnaise de Foot-Ball (Rapport de la Commission du Budget)
- 6°) Prévisions de dépense pour le fonctionnement des cantines des écoles privées (Rapport de la Commission du Budget et de l'Aide Sociale)

./...

- 7°) Décision prise par la Société E.E.R. de dénoncer la convention du 1er Décembre 1953 par laquelle elle accordait à la Commune une réduction mensuelle de 3.333 Kwh pour l'éclairage public (Rapport de la Commission du Budget)
- 8°) Demandes de subvention présentées par:
- a) l'Association de la Maison des Jeunes et de la Culture,
 - b) l'Association nationale des amis des polios et des handicapés physiques (Rapport de la Commission du Budget)
- Répartition entre les différents clubs cyclistes de la subvention de 200.000 Fr. allouée par le Conseil Municipal
- 9°) Approbation du salaire attribué aux surveillantes des cantines - Dépense supportée par le FASS (Rapport de la Commission du Budget)
- 10°) Emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les travaux de construction du groupe scolaire du Chaudron;
- 11°) Adjudication demeurée infructueuse concernant un service urbain de transport public par autobus (Proposition de la Commission du Budget et de la Commission de la Circulation)
- 12°) Entretien des chambres froides du Petit Marché et de l'Abattoir - Location des chambres froides du Grand Marché (Rapport de la Commission du Budget et de celle des Marchés)
- 13°) Marché de gré à gré à passer avec la Société CIMELTA pour la fourniture d'un régénérateur d'eau pour la Piscine Municipale du Barachois
- 14°) Equipement sanitaire (tranche 1966) - Dispensaire de Domenjod
- 15°) Inscription en recettes au chapitre 901 article 1051-2 et en dépenses au chapitre 901, article 231 d'une subvention de Fr.CFA 15 000 000 votée par le Conseil Général au titre du FIDOM
- d'une subvention du Ministère des D.O.M. représentant 25% du montant des travaux de première urgence à exécuter dans le lit de la rivière Saint-Denis et de la Ravine de Patates à Durand, au titre des réparations des dégâts causés par le passage du cyclone "DENISE" soit la somme de 20 175 000 Fr.CFA -
 - Autorisation au Maire de passer des marchés jusqu'à concurrence de 35 675 000 FR.CFA
- 16°) Ratification de la convention passée entre la Commune de Saint-Denis et la SECMO pour l'établissement du dossier des travaux d'assainissement (2ème tranche)

./...

- 17°) Travaux de reconstruction de l'Aile Ouest du Grand Marché - Ratification du marché d'un montant de 28.250.000 Fr. CFA passé avec la C.F.E.
- 18°) Nouvelle offre de 8.350.000 Fr. CFA faite par les héritiers PERMAYE ARMON pour leur terrain situé à Saint-Denis rue Maréchal Leclerc
- 19°) Renouvellement du contrat passé avec la S.I.A.C. pour la concession du Service des Vidanges à Saint-Denis
- 20°) Demande d'augmentation de loyer présentée par M. Michel RAMASSAMY pour son immeuble sis à Domenjod et loué par la Commune
- 21°) Location de l'immeuble de M. MUNG MING TICK situé à Saint-François destiné au logement des Travailleuses Familiales - Montant 10 000 Fr. par mois
- 22°) Terrain S.I.D.R. rue de la Source - Maison des Jeunes -
- 23°) Questions diverses./.

Le Maire,

Gabriel MACE.

23-1) DISTRIBUTION D'EAU -SUBVENTION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

23-2) FOURNITURE D'ESSENCE A LA COMMUNE DE SAINT-DENIS PAR LA SHELL DE MADAGASCAR ET DE LA REUNION (CONTRAT A PASSER DIRECTEMENT AVEC LA SOCIETE SHELL -TARIF MODIFIE)

23-3) FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DANS LES COMMUNES URBAINES -ADDUCTION D'EAU DE LA BRETAGNE (3^{ème} TRANCHE)

23-4) a) MARCHÉ DE GRE A GRE D'UN MONTANT DE 3.267.000F PASSE AVEC L'ENTREPRISE CANADAS POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX CLASSES A MOUFIA-HONORAIRES DE L'ARCHITECTE, LE CABINET FRIZZEL. B) RATIFICATION DES MARCHES DE GRE A GRE PASSES AVEC LA G.R.E.G. LA S.B.T.P.C. POUR LA CONSTRUCTION DE PLATEAUX SCOLAIRES D'EDUCATION PHYSIQUE-MARCHÉ DE GRE A GRE A PASSER AVEC L'ENTREPRISE GALLARD POUR LA FOURNITURE D'AGRES ET D'ACCESSOIRES DIVERS DEVANT EQUIPER LES PLATEAUX E.P.S.

23-5) RATIFICATION DE L'ADJUDICATION EN DATE DU 25 JANVIER 1966 POUR LA FOURNITURE DE DIVERSES DENREES AUX CANTINES SCOLAIRES DE LA COMMUNE

23-6) DEMANDE D'INSTALLATION DE DEUX POSTES TELEPHONIQUES PUBLICS CHEZ M. PADRE ANTOINE A SAINT-FRANCOIS AU LIEU DIT MONGAILLARD LES HAUTS ET CHEZ M.EYMARD LUCAY A SAINT-FRANCOIS AU P.K.3

23-7) CONSTRUCTION D'UN PLATEAU D'E.P.S

23-8) PROJET D'EMPRUNT POUR TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU DE SAINT-FRANCOIS - MONTGAILLARD- LA BRETAGNE

23-9) VOIRIE COMMUNALE-CLASSEMENT DES CHEMINS

23-10) CAHIER DES CHARGES POUR LA LOCATION DES VEHICULES NECESSAIRES AUX BESOINS DE DIFFERENTS SERVICES COMMUNAUX

23-11) PRISE EN CHARGE PAR LE BUDGET COMMUNAL DU SALAIRE DES TRAVAILLEUSES FAMILIALES MISES A LA DISPOSITION DE LA COMMUNE

23-12) STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE SAINT-FRANCOIS -MONGAILLARD

23-13) MARCHÉ DE REGULARISATION D'UN MONTANT DE 3 689 953 FRF cfa A PASSER AVEC LA SOCIETE UMAB POUR LA FOURNITURE DE MOBILIER SCOLAIRE A LA COMMUNE DE SAINT-DENIS EN 1964

23-14) RATIFICATION DE MARCHES APRES ADJUDICATION , LE PREMIER D'UN MONTANT DE 15 000 000 DE FRF cfa PASSE AVEC LA SOCIETE BOURBONNAISE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTIONS POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TROTTOIRS , DES CANIVEAUX ET D'OUVRAGE D'EVACUATION D'EAUX PLUVIALES EN BORDURE DE LA RN2 ENTRE LE PONT DU BUTOR ET LE RADIER DES DEUX CANONS, LE DEUXIEME D'UN MONTANT 46 965 000 FRF cfa PASSE AVEC SEGEFOM POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REFECTION DE LA VOIRIE URBAINE EN DIFFERENTS POINT DE L'AGGLOMERATION

23-15) RATIFICATION DES SOMMES DUES A L'E.E.R. POUR DIVERS TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS EN 1965 ET 1966 ET AUTORISATION D'IMPUTER CES DEPENSE SUR LE SOLDE DE 6 017 018 FRANCS DE CREDIT FIDOM ALLOUE POUR LA STATION DE TRAITEMENT

23-16) RATIFICATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES EFFECTUES DANS LE LIT DE LA RAVINE DES PATATES A DURAND

23-17) MARCHE DE GRE A GRE DE 1 462 597 FRANCS PASSE AVEC LA SOCIETE EAU ET ASSAINISSEMENT POUR FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION D'EAU DANS LA REGION DE BELLEPIERRE

23-18) APPROBATION D'UNE DEPENSE DE 3 375 francs POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE SUPPLEMENTAIRE A LA MAIRIE DE SAINTE-CLOTILDE (BUREAU DES GARDES CHAMPETRES)

23-19) APPROBATION D'UNE DEPENSE DE 14 561 francs POUR INSTALLATION DE DEUX POSTES SUPPLEMENTAIRES , DONT UN EXTERIEUR A L'HOTEL DE VILLE , MAIRIE DE SAINT-DENIS

23-20) APPROBATION D'UNE DEPENSE DE 57 130 francs POUR INSTALLATION TELEPHONIQUE AU 1,20 A LA MAIRIE DE SAINTE-CLOTILDE

23-21) CONSTRUCTION D'UN GARAGE , D'UN MAGASIN , DE SANITAIRES ET DE DEUX LOGEMENTS DANS LA COUR DE L'HOTEL DE VILLE

23-22) CONSTRUCTION DE TROIS DISPENSAIRES : A LA MONTAGNE , AU BOIS DE NEFLES ET A LA BRETAGNE

23-23) UTILISATION DU RELIQUAT DE CREDIT FIDOM ALLOUE A LA COMMUNE DE SAINT-DENIS POUR LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE SAINT-DENIS

23-24) EQUIPEMENT SPORTIF DESTINE A LA COMMUNE DE SAINT-DENIS ET DONT L'INSCRIPTION A ÉTÉ FAITE EN PRIORITE AU TITRE DE LA TRANCHE 1966 DU 5ème PLAN